

Autorité et posture éducative (cadre, transgressions, sanctions)

Formation 3 jours

Objectifs

Objectif général

Développer les compétences des professionnels sur les questions de posture et d'autorité par l'approche issue de la régulation non-violente des conflits.

Objectifs pédagogiques

- Développer ses compétences et sa posture d'autorité pour tenir le cadre et apaiser les émotions, dans les situations de violence, de conflit ou d'agressivité
- Construire des réponses adaptées aux transgressions à travers la sanction éducative
- Rendre compte et contribuer en équipe à des temps de travail, d'échange et de réflexion autour de des règles et des sanctions

Contenu (18h)

Accueil, démarrage

- Inclusion, positionnement à l'entrée, recueil des attentes et des situations concrètes

Notions de cadre et de sanction et des mécanismes du conflit et de la violence

- Repères conceptuels (conflit, agressivité, violence) et mécanismes du conflit
- Comprendre les fonctions du cadre (loi et règle) et son rôle dans les conflits
- Reconnaître les différentes composantes du cadre (loi, règle, contrat) et différents cadres (attitudes de laisser-faire, autoritaires, démocratiques...)
- La crise et la sortie de crise ; l'après-crise et le règlement du conflit

Transgression et sanction éducative

- Sanction, punition, sanction éducative ?
- Les dimensions de la sanction éducative :
- La responsabilisation de l'auteur, l'écoute de son intention, la construction de son rapport à la loi
- La prise en compte des dégâts occasionnés en cas de situation de violence, et la restauration du lien avec un éventuel destinataire
- La confirmation de la règle par une épreuve ou une contrainte de retour au cadre

Prévention et dialogue en équipe

- Concertation en équipe autour des règles négociables et non-négociables et du hors-cadre toléré
- Les mesures de prévention en s'appuyant sur les critères d'une règle efficace

Posture d'autorité

- Posture d'ancrage pour apaiser ses propres émotions et éviter le mimétisme de l'agressivité – apaiser sa propre émotion et celle de l'autre
- Posture d'autorité pour communiquer dans le respect, l'écoute et l'accueil de l'autre, avec clarté et affirmation de soi. Discerner en soi souplesse et fermeté, négociable et non-négociable

Bilan, évaluations et perspectives

Modalités pédagogiques

Une démarche pédagogique ludique et suscitant l'implication des participants

L'IFMAN Co se situe dans une démarche socio-constructiviste. Nos formations se construisent à partir des situations vécues par les participants dans leur contexte professionnel. Elles associent étroitement :

- Études de cas (réels ou fictifs)
- Exercices d'exploration ou d'entraînement, utilisant le verbal et le non-verbal
- Jeux ou exercices de mise en route ou de redynamisation
- Mises en situation sous la forme de saynètes ou de théâtre-forum
- Apports théoriques pour consolider, ouvrir de nouvelles pistes et faciliter la transposition didactique à d'autres situations
- Partages d'expériences

Des supports pédagogiques variés

- Fiches pédagogiques sur les principaux apports théoriques, parfois réunies en livret pédagogique
- Fiches d'exercices et d'études de cas
- Matériel pédagogique selon l'exercice : cartes, photo-expression, balles, etc.
- Éventuellement des supports vidéo ou un diaporama

Cadre de fonctionnement

Le respect, la confidentialité des échanges et la libre implication sont les principales règles de fonctionnement.

Intervenant

Au-delà de sa propre expérience professionnelle, l'intervenant est validé formateur par l'IFMAN Co suite à sa participation à la formation de formateurs à la régulation non-violente des conflits de l'IFMAN Co.

Suivi et modalités d'évaluation

Un taux de présence effectif de 80% du participant est requis pour valider la formation.

Le travail d'évaluation proposé repose sur différents niveaux d'évaluation.

- **Des temps d'évaluation-régulation**

Chaque jour voire demi-journée, un temps de régulation permet au groupe d'exprimer des inconforts, des besoins ou des demandes, sur la forme comme sur le fond. Le formateur propose alors des ajustements.

- **Un temps d'évaluation individuelle**

Le participant se positionne sur les objectifs et compétences présentées au démarrage de la formation. De par son expérience de vie, chaque personne a acquis des compétences relationnelles et met en œuvre sa propre façon d'être en relation. Ainsi l'évaluation procède d'une auto-évaluation de la progression des acquis, sur la base d'une fiche individuelle à remplir. Le formateur valide l'auto-évaluation du participant à l'issue de la formation. Cette évaluation est complétée par une fiche de bilan où le participant indique son niveau de satisfaction sur la formation ainsi que des commentaires et propositions.

- **Une évaluation-bilan orale en fin de formation**

Un tour de table est organisé, au cours duquel chaque participant exprime son avis sur le contenu et le déroulement de la formation, ce qu'il en retire, ce qui lui a manqué. Le commanditaire est invité à écouter le bilan oral.

Suivi de la formation

À l'issue de la formation, seront remis :

- À chaque participant : une attestation de formation (présence et compétences travaillées)
- Le cas échéant au commanditaire : une fiche d'évaluation de la prestation à remplir et à renvoyer

Modalités organisationnelles

Catégorie d'action

Perfectionnement, élargissement des compétences

Public concerné

Tout public, professionnels du champ de l'éducation, du social, de l'animation, de la santé, de la formation...

Prérequis

Aucune connaissance préalable n'est requise.

Durée

Cette session de formation est organisée en 2 modules, un de 2 journées consécutives et un autre d'1 journée, à raison de 6h de formation par jour, soit **18h de formation**. Cette organisation favorise la dynamique de groupe, la mise en confiance nécessaire à l'implication personnelle et la prise en compte du retour d'expériences en cas de modules espacés.

Taille du groupe

Le formateur intervient pour un groupe de 5 à 12 participants.

Assiduité des participants

La dynamique du groupe et la cohérence de la formation nécessitent d'être présent à l'ensemble de la session dès la première heure et de ne pas être sollicités pour d'autres activités pendant la formation. Si un participant doit être absent pendant une partie de la session, il ne peut la réintégrer sauf accord particulier négocié avec le formateur.

Information Handicap

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous les étudions toutes au cas par cas afin d'envisager une intégration dans la formation. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et permettre aux personnes de suivre la formation dans les meilleures conditions. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHF.

Formations INTRA – Modalités spécifiques

Les formations intra, sur inscription collective, sont organisées en lien avec l'organisation commanditaire.

Salle de formation

Une formation est un temps de prise de recul. Si possible, elle se déroule dans un lieu extérieur au lieu de travail habituel des participants.

*Une **salle d'une surface d'au moins 50m²** permettant la discrétion et des mises en situation est indispensable pour la mise en œuvre de la formation et la distanciation nécessaire dans le cadre des contraintes sanitaires en vigueur.*

Paper-board

Il est demandé à la structure accueillante de mettre à disposition du formateur un tableau de papier.

Délai d'accès

À réception d'une demande, un coordinateur prend contact dans les 8 jours ouvrés pour élaborer une proposition de programme et un devis. Un délai de mise en place de minimum 2 mois est souvent nécessaire entre la première prise de contact et la réalisation de la formation. Ce délai peut être étendu à 6 mois en fonction de la période et de la disponibilité de nos formateurs.

Bilan

En fin de formation, le commanditaire est invité à assister au bilan oral. Ce temps permet de dessiner un bilan individuel et collectif et de mettre en perspectives dans la structure ce qui aura été travaillé.

Formations INTER – Modalités spécifiques

Ces formations, sur inscription individuelle (particulier, par employeur...), sont organisées par l'IFMAN Co.

Inscription

Le formulaire d'inscription, incluant une analyse de vos attentes, est à remplir en ligne ou à télécharger sur notre site www.ifmanco.fr dans l'onglet Formation inter.

Délai d'accès

À réception, un référent administratif prendra contact sous 8 jours pour valider l'inscription (dans la limite des places disponibles). Le lieu exact et les informations pratiques concernant la formation seront communiqués une dizaine de jours avant le démarrage.